



Comité d'entreprise extraordinaire

Régie publicitaire : un projet qui manque d'assurance(s)

Ce jeudi après-midi, pour la première fois, le comité d'entreprise a eu à connaître les grandes lignes du projet de passage en régie de la structure commerciale Voix du Nord et des commerciaux de PGLM (Wéo, Contact, Opal TV, Groupolitan, Lab Web, NordWay et la société PHR). Par ailleurs, un calendrier de négociations et de réunions a été présenté (deux CE extraordinaires les 11 mars et 10 avril ; une première date de négociation le 18 mars, sur les conditions de transfert).

102 personnes (dont douze employés) sont concernées à *La Voix du Nord*, pour une régie comptant au final 119 salariés (après intégration de PGLM). Pour la direction, il s'agit de réaliser des économies en réduisant la masse salariale et de proposer de nouveaux supports de vente de publicité. Seule véritable assurance que nous ayons pu avoir : la reprise des effectifs actuels au 1^{er} janvier 2014. Et s'il y a des départs d'ici là, des embauches seront effectuées.

Pour le reste, la question qui se pose est celle des objectifs des commerciaux qui, demain, leur seront fixés. Seront-ils similaires à ceux d'aujourd'hui ou ne va-t-on pas, au contraire, les rendre difficilement atteignables ? Un autre risque pèse sur les conditions salariales et sociales, avec le passage à une autre convention collective. Nos organisations syndicales vont défendre pied à pied le fait que les avantages d'aujourd'hui soient repris point par point dans la régie annoncée.

Face à la baisse du chiffre d'affaires publicité, il n'y a pas d'autre issue, a martelé Jacques Hardoin, le directeur général répétant que, dans le monde du commerce, il n'y a pas d'assurance. Pas d'assurance à garder son métier, sa convention collective, son salaire... Une mise en condition obligée pour tenter de faire accepter ce projet qui, lui aussi, manque d'assurances...

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION – LA PILATERIE, LE 14 FEVRIER